



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

PAGE 3	RETOUR SUR L'ANNÉE 2021
PAGE 4	25 ANS DU SERVICE CIVIL
PAGE 6	PARLEMENT
PAGE 8	LE SERVICE CIVIL DE DEMAIN
PAGE 10	ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE
PAGE 13	FAITS ET CHIFFRES
PAGE 14	COMITÉ ET ÉQUIPE
PAGE 16	NOUS SOUTENIR

IMPRESSUM

Rapport d'activités 2021

Editeur/Contact

Fédération suisse
pour le service civil CIVIVA
1200 Genève

secretariat@civiva.ch
www.servicecivil.ch

Mise en page

Daniel Rütthemann

Image de couverture

Gaëtan Bally

Tirage d'impression

3000 ex. allemand
300 ex. français

Retour sur l'année 2021

La dernière grande attaque contre le service civil a échoué en 2020, lorsque le Conseil national a refusé la révision de la loi sur le service civil. Toutefois, en 2021, les adversaires du service civil n'ont pas été inactifs.

D'une part, le Conseil fédéral a rendu un rapport qui met en avant des problèmes d'alimentation en effectifs de l'armée et de la protection civile. Le service civil devrait, selon certains, sauver les autres institutions, par exemple en forçant les civilistes à accomplir des affectations dans la protection civile.

CIVIVA s'oppose vivement à ces mesures. D'autre part, des réflexions ont eu lieu sur l'obligation de servir. Certains cercles militent pour introduire une obligation générale de servir pour les Suissesses et les Suisses. CIVIVA est opposée sur le principe à un élargissement de l'obligation de servir et demande au contraire que toute personne puisse volontairement accomplir un service civil.

Cet accès volontaire au service civil fait partie de la nouvelle vision et des cinq objectifs développés par CIVIVA en 2021. Les quatre autres sont : la reconnaissance du service civil comme utile à la collectivité, plus de flexibilité dans les affectations, l'absence de discriminations des civilistes et la réhabilitation des objecteurs de conscience.

CIVIVA est opposée à un élargissement de l'obligation de servir et demande que toute personne puisse volontairement accomplir un service civil.

A l'interne, l'année 2021 a été placée sous le signe de la continuité et d'un développement constant. A l'assemblée générale de mars, Lukas Sägerser, Zeno Casella et Martin Weder ont rejoint le comité et, depuis l'automne, Susanna Peters soutient le secrétariat pour le domaine administratif.

Nous remercions tous ceux qui ont soutenu CIVIVA l'année dernière et vous souhaitons une bonne lecture.

Meilleures salutations



Lisa Mazzone
Co-présidente

Samuel Steiner
Co-président

25 ANS DU SERVICE CIVIL

Le service civil – une solution libérale pour des citoyens responsables

A la fin des années 1980, après près de 80 ans de discussions sur l'objection de conscience et le service civil, une chose était claire : une base constitutionnelle pour le service civil devait, pour obtenir une majorité, devoir être courte et simple. En 1992, 82,5 % du peuple et tous les cantons ont décidé que « tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service civil de remplacement ».

La loi sur le service civil entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1996 a fait ses preuves. L'exécution fonctionne de manière irréprochable. Les civilistes accomplissent chaque jour un travail de grande valeur et reconnu, à tel point que de nombreux établissements d'affectation ne pourraient plus s'en passer. En 25 ans, la loi n'a été modifiée que sur un point central : l'examen de conscience a été remplacé en 2009 par le système de la preuve par l'acte. Ceci a changé les discussions sur le service civil, car de nombreux jeunes ont donc voulu devenir civilistes. Alors que toutes les forces politiques et l'armée soutenaient sans réserve le service civil, l'armée et le DDPS ont commencé à se plaindre que le service civil serait trop attractif et menacerait les effectifs de l'armée. Trois rapports du Conseil fédéral ont conclu que ce n'était pas le cas.

Pourtant, la révision de la loi sur le service civil, qui devait rendre cette institution moins attractive, n'a été rejetée qu'à une faible majorité en juin 2020. Les discussions sur le service civil continuent.

**Celui qui accomplit
un service civil s'engage en
faveur de l'Etat et
de la société et il prend
ses responsabilités de citoyen
vis-à-vis de la collectivité.**

Les nouveaux modèles d'obligation de servir et les idées pour intégrer le service civil dans le DDPS ont toujours pour but de résoudre les problèmes d'effectifs de l'armée et de la protection civile en modifiant les valeurs fondamentales du service civil, au détriment des civilistes et des établissements d'affectation. Il est étonnant que les forces politiques bourgeoises cherchent également à restreindre le service civil.

Le service civil est pourtant une solution libérale :

- A** La loi a été mise en place sous une direction bourgeoise-libérale. Le service civil a toujours été intégré dans un département conduit par un élu bourgeois.
- B** Le service civil résout le problème de l'objection de conscience et soutient l'obligation générale de servir. Sans lui, plus de 50 % des jeunes hommes suisses n'accompliraient aucun service, ni militaire, ni civil.
- C** Celui qui accomplit un service civil à la place d'un service militaire le fait parce qu'il veut s'engager en faveur de l'Etat et de la société. Il prend ses responsabilités de citoyen vis-à-vis de la collectivité, alors qu'il pourrait être réformé pour raisons médicales. Pour un Etat libéral, cet engagement est important. En décidant de le restreindre, l'Etat et la société se nuiraient à eux-mêmes.

- D** L'exécution du service civil se finance en grande partie par elle-même (à part les allocations perte de gain). La réglementation et l'administration en charge de l'exécution sont légères. Le fait que les civilistes organisent eux-mêmes leurs affectations contribue à leur motivation. Tout le monde en profite.

Pour les 25 années à venir, je souhaite que le service civil reste une solution libérale pour des citoyens responsables.

Samuel Werenfels

Premier chef de l'Organe d'exécution du service civil

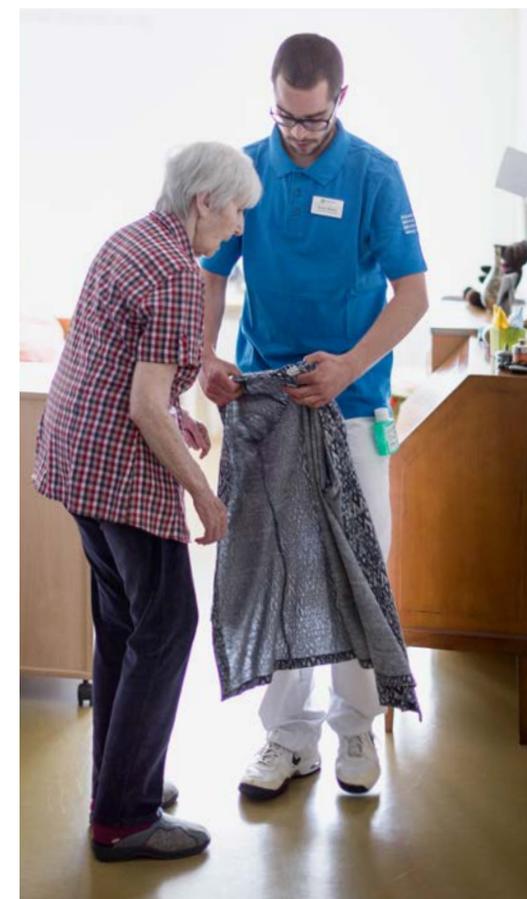


Photo : Gaëtan Bally

PARLEMENT

Première partie du rapport du Conseil fédéral sur l'alimentation des effectifs de l'armée et de la protection civile

A la session parlementaire d'été 2020, la révision de la loi sur le service civil a heureusement été rejetée. Le Conseil fédéral voulait introduire des mesures chicanières pour rendre le service civil moins attractif et ainsi sécuriser les effectifs de l'armée, soi-disant en danger.

La première partie de son rapport sur l'alimentation de l'armée et de la protection civile était donc attendue et aurait dû apporter enfin de la clarté. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Il explique qu'en raison de la mise en place du développement de l'armée (DEVA), il n'est pas encore possible de faire des pronostics fiables. Ceci est compréhensible mais le rapport part néanmoins déjà du principe que les effectifs de l'armée et de la protection civile seront menacés dans les années à venir.

Le service civil en serait – une fois encore – partiellement responsable. Ceci est dépourvu de base puisque les admissions au service

civil sont en recul depuis plusieurs années. Si toutes les mesures prévues et autorisées par la loi sur l'armée étaient mises en œuvre (p. ex. que les militaires qui effectuent leur 10e année de service soient comptés comme faisant partie de l'armée), les effectifs de l'armée ne seraient pas menacés.

Pour la protection civile la situation est différente. En raison de l'aptitude différenciée et de la réduction de la durée de l'obligation de servir, les effectifs diminuent.

**Ce n'est pas le rôle
du service civil de sauver
la protection civile !**

Toutefois, obliger les civilistes à accomplir une part de leur service civil dans des unités de protection civile dont les effectifs sont durablement insuffisants ne peut pas être une solution. Les mesures proposées doivent être mises en œuvre à l'interne de la protection civile.

Ce n'est pas le rôle du service civil de sauver la protection civile !

Priska Seiler Graf
Conseillère nationale

Effectifs de l'armée : un décompte imprécis et son influence sur le service civil



Photo : Micha Riechsteiner

Le développement de l'armée (DEVA) a fixé un effectif réglementaire de 100'000 militaires. Afin de tenir compte du taux d'absentéisme, le Parlement a fixé à 140 %, soit 140'000 militaires, l'effectif réel nécessaire.

Ces effectifs n'étaient pas initialement prévus par le Conseil fédéral. En 2010, il prévoyait dans un rapport un effectif réglementaire de 80'000 militaires. C'est le Parlement qui a décidé de les augmenter, en contradiction avec les projections démographiques et la réalité des besoins de l'armée.

**La pression sur
le service civil restera
importante.**

Cette différence a toute son importance. Afin d'espérer maintenir ces effectifs après 2030, l'armée doit incorporer plus de personnes, en particulier des femmes. Elle doit en outre mettre la pression sur les autres corps de milice. C'est une raison de la réforme du service civil proposée en 2019, visant à réduire les possibilités d'accéder au service de remplacement de l'armée, heureusement abandonnée in extremis par le Parlement.

Avec la conseillère nationale Priska Seiler Graf, je suis intervenu plusieurs fois pour obtenir des informations concernant ces effectifs, la manière dont ils sont calculés et la légalité des dépassements projetés pour les 10 prochaines années.

Les réponses du Conseil fédéral sont restées vagues. La pression sur le service civil restera malheureusement importante.

Fabien Fivaz
Conseiller national



Photo : Lukas Lehmann

LE SERVICE CIVIL DE DEMAIN

Notre vision

**Les opportunités offertes
par le service civil pour
se développer personnellement
et façonner une expérience
professionnelle doivent être
accessibles à tout le monde.**

Face à la tentative de durcissement du service civil élaboré par le parlement fédéral, CIVIVA a été contrainte de concentrer ses efforts dans la défense du service tel que nous le connaissons. Ce travail a payé, puisque cette dégradation est désormais définitivement enterrée. Les attaques contre le service civil, par contre, demeurent et proviennent notamment du Conseil fédéral lui-même. Pour CIVIVA, c'est le moment d'imposer un autre discours sur le service civil et son précieux rôle pour la collectivité.

C'est aussi l'occasion d'affirmer les améliorations qui devraient être apportées, après 25 ans d'existence et 13 ans depuis l'introduction de la preuve par l'acte qui a mis fin aux problématiques « examens de conscience ». Ainsi est née notre Vision pour le service civil, assortie de cinq objectifs. Pour regarder vers l'avant, donner envie d'y aller et nourrir notre motivation.

Voici comment nous imaginons l'avenir :

1 Le service civil est largement reconnu comme service à la société, on est conscient de son rôle et on l'apprécie, y compris sa contribution à la sécurité durable de la Suisse. Les domaines d'activité où il se déploie sont étendus en conséquence, par exemple avec des engagements pour lutter contre le dérèglement climatique, pour prévenir les conflits dans l'espace public ou promouvoir la paix à l'étranger. Le service civil est une chance pour la collectivité.

2 Un accès au service civil est garanti sur une base volontaire aux femmes, aux personnes sans passeport suisse ainsi qu'aux inaptes ou partiellement inaptes au service militaire. Les opportunités offertes par le service civil pour se développer personnellement et façonner une expérience professionnelle sont accessibles à tout le monde.

3 Le service civil est plus flexible et peut être accompli à temps partiel. Son accomplissement d'assumer des responsabilités familiales ou associatives. Il a aussi été renoncé aux nombreuses chicanes qui pèsent sur leur parcours professionnel, étudiant ou personnel, notamment le service long, la durée minimum d'engagement ou les domaines prioritaires. Les engagements sont imaginés conjointement par les civilistes et les établissements qui les engagent.

4 La discrimination dont pâtissent les personnes qui choisissent d'accomplir un service civil avec un service durant une fois et demi davantage que le service militaire est abolie. Enfin la contribution du service civil à la cohésion et la sécurité de notre pays, au sens large, est reconnue.

5 Les hommes qui ont été condamnés en raison de leur objection de conscience sont réhabilités. Un travail historique est nécessaire pour mieux connaître les conséquences qu'ont subies les objecteurs, comme la perte d'un emploi, l'interdiction d'exercer certaines professions ou l'impact sur la vie privée et psychique des peines de prison.

Pendant le bref répit dont bénéficie le service civil, nous empoignons nos mégaphones et nos loupes grossissantes pour que chacune et chacun apprécie la réalité. Celle de milliers de jeunes gens qui s'engagent et, au quotidien, permettent à notre pays de mieux fonctionner, de renforcer les liens, le soin aux autres et à l'environnement.

Lisa Mazzone
Co-présidente de CIVIVA



Photo : Olivier Rugegeger

ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

25 ans du service civil en Suisse

Cette année, le service civil a fêté ses 25 ans d'existence. Le 1^{er} octobre 1996, entré en vigueur la loi sur le service civil. Aujourd'hui, le service civil comme alternative au service militaire est une évidence – mais cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'en 1996, les jeunes hommes qui ne pouvaient concilier le service militaire avec leur conscience devaient s'attendre à une peine de travail ou de prison.

Le service civil répond à des besoins concrets de la population. Derrière cette institution se trouvent des personnes : les civilistes eux-mêmes bien sûr mais aussi les responsables des établissements d'affectation et les bénéficiaires de ces prestations. CIVIVA a mis en avant cette diversité dans 10 courtes vidéos. De début octobre à mi-décembre, une vidéo a été mise en ligne chaque semaine pour donner la parole à un civiliste, une représentante d'établissement d'affectation, un politicien ou encore des écolières.

CIVIVA a également fêté ce jubilé avec une table ronde le 1^{er} octobre 2021 à Zürich. Nous y avons évoqué l'histoire du service civil mais aussi son avenir. Le panel était composé de Samuel Werenfels, premier chef de l'Organe d'exécution pour le service civil, de l'objecteur de conscience Ruedi Tobler, de l'historien Josef Lang, de Christina Figi Dingerkus de l'Hôpital universitaire de Zurich et de Samuel Urech, conseiller bénévole à CIVIVA.

Samuel Steiner Co-président CIVIVA



Le Monde Civil

Numéro 01/2021 s'est concentré sur les besoins des établissements d'affectation. La demande principale était de « travailler auprès du public pour faire connaître le service civil comme un service utile à la collectivité ». Le Monde Civil s'engage depuis toujours pour cela et nous continuerons à le faire en parlant des établissements d'affectation et des civilistes.

Numéro 02/2021 s'est focalisé sur les nouveaux documents stratégiques de CIVIVA mettant l'accent sur la notion de service à la société, l'accès volontaire au service civil, l'absence de discriminations et la réhabilitation des objecteurs de conscience. CIVIVA se préparait aussi à cette année des 25 ans du service civil. Nous avons également pu nous réjouir d'un renforcement du comité de CIVIVA en souhaitant la bienvenue à Martin Weder, Zeno Casella et Lukas Säggerer !

Numéro 03/2021 était placé sous le signe du 25^e anniversaire du service civil. Il contenait aussi des articles sur les racines du service civil et une prise de position de notre secrétaire général, Nicola Goepfert, à propos des tentatives d'opposer le service civil et la protection civile.



Numéro 04/2021 fut de nouveau une édition spéciale, deux fois plus fournie qu'un numéro standard. Avec des illustrations de Max Spring, notre co-présidence, Lisa Mazzonne et Samuel Steiner, a présenté nos revendications pour les 25 prochaines années. Nous avons également parlé de la fête d'anniversaire et de la campagne vidéo produite par notre membre du comité Lukki Kuster. Le tout était complété par un regard sur l'histoire du service civil en Suisse et sur l'objection de conscience.

Gregor Szyndler
Rédacteur en chef «Le Monde Civil»

Entretiens de conseil

CIVIVA propose à ses membres et aux autres personnes intéressées des entretiens de conseil à propos du service civil et de ses thèmes connexes. En 2021, l'équipe de conseil de CIVIVA se composait de deux conseillers bénévoles, soutenus par le secrétariat. L'équipe entretient également des échanges avec l'antenne de conseil pour le service civil et militaire de la fondation Cevi, qui propose des entretiens similaires.

Une centaine de personnes a fait appel à notre équipe de conseil en 2021, via le formulaire en ligne ou via le secrétariat. Les questions les plus fréquentes concernaient les APG, l'admission ou l'organisation du service civil. Mais nous avons également traité des problèmes plus complexes : le service civil pour les femmes, l'obligation d'effectuer un service civil après la naturalisation ou encore le moyen de changer rapidement du service militaire au service civil. Les réponses ont le plus souvent été apportées par mail ou par téléphone. Dans certains cas, des entretiens sur place ou par visioconférence ont été nécessaires.

Pour maintenir cette offre de conseil, CIVIVA a besoin de conseillères et conseillers bénévoles. L'équipe se réjouit que des personnes intéressées la rejoignent. En cas d'intérêt, nous sommes joignables à l'adresse: conseil@civiva.ch

Samuel Urech Équipe de conseil de CIVIVA

Intergroupe parlementaire

CIVIVA a créé en 2018 un intergroupe parlementaire composé d'élue-s de divers partis. Le but de ce groupe est de faire connaître et de thématiser le service civil auprès des parlementaires fédéraux en organisant régulièrement des séances d'information ou d'autres événements.

Le 16 juin 2021, nous avons donc tenu une séance en collaboration avec l'intergroupe « soins ». Il y a été question de l'engagement des civilistes durant la pandémie. A cette occasion, les parlementaires ont pu entendre les exposés de deux personnes. Regula Zürcher Borlat, directrice suppléante et cheffe de l'unité Exécution du CIVI a mis en lumière la façon dont l'administration du service civil s'est organisée dans cette situation particulière pour mettre sur pied des affectations spéciales. Daniel Höchli, directeur de CURAVIVA Suisse, a présenté le point de vue des établissements du domaine de la santé. Le tout a été complété par un retour du terrain présenté par Regula Feldmann, responsable du département des soins des hôpitaux de l'Inselgruppe.

Pour les 25 ans du service civil, nous avons également voulu organiser un apéritif au restaurant du Palais fédéral lors de la session parlementaire de décembre. Malheureusement, vu les mesures sanitaires décidées quelques jours auparavant, nous avons dû renoncer à cet événement qui se voulait festif et informel. Nous espérons que 2022 nous permettra de tenir à nouveau des séances de cet intergroupe pour continuer à informer les élu-e-s sur le service civil.

Florian Schweri Responsable romand CIVIVA

FAITS ET CHIFFRES

A propos de la fédération

CIVIVA s'engage depuis 2010 pour maintenir, renforcer et développer le service civil en Suisse. Notre fédération est indépendante de la politique partisane et est portée par ses 712 membres individuels, 120 membres collectifs et 622 abonné-e-s du Monde Civil. L'association peut compter sur le soutien de nombreuses personnes ainsi que sur une large palette de partis et d'organisations.

Le comité constitué de bénévoles dirige les activités de la fédération et soutient le secrétariat par son engagement et ses connaissances. Lors de l'assemblée générale du 10 mars 2021, Rosmarie Quadranti et Jérémie Juvet ont quitté le comité, qui a été complété par Martin Weder, Zeno Casella et Lukas Sägger. Le comité compte donc désormais 11 membres.

En plus de l'engagement bénévole des nombreuses personnes, CIVIVA dispose d'un secrétariat professionnel composé du secrétaire général Nicola Goepfert, du responsable romand Florian Schweri, et du rédacteur en chef de journal Gregor Szyndler. C'est également avec joie que nous avons accueilli dans l'équipe Susanna Peters, qui s'occupe de l'administration et de la gestion des membres.

Finances

CIVIVA est indépendante des autorités, non seulement sur le contenu mais aussi financièrement. Nous voulons représenter et mettre en relation les civilistes, établissements d'affectation et autre organisations intéressées. Pour cela, CIVIVA est financée uniquement par les cotisations, les abonnements au journal et les dons. Grâce à un soutien actif de nos donatrices et donateurs, CIVIVA pourra continuer son activité en faveur du service civil l'année prochaine.

En 2021, nous avons également reçu des aides de la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et de la fondation SoliWerk pour financer spécifiquement les activités relatives aux 25 ans du service civil.

CIVIVA ne souhaite pas seulement maintenir le service civil mais également le développer. Pour cela, nous continuerons à dépendre de nos membres et du généreux soutien financier des personnes et organisations qui croient en nos activités.

712

Membres individuels

120

Membres collectifs

11

Membres du comité

622

Abonné-e-s du « Le Monde Civil »

COMITÉ



Lisa Mazzone
Co-présidente

Conseillère aux États,
vice-présidente des Verts suisses,
Genève (GE)



Samuel Steiner
Co-président

Civiliste, sociologue, collaborateur
scientifique, animateur radio,
Starkirch-Wil (SO)



Philip Danuser

Ingénieur en environnement,
responsable adjoint du domaine
« service civil » à l'association Grün-
werk, ancien civiliste, Zurich (ZH)



Lukas Kuster

Groupe de travail « établissements
d'affectation » et « conseils »,
ancien civiliste, Winterthur (ZH)



Ruedi Tobler

Président du Conseil suisse pour
la paix, comité de pilotage KOFF,
objecteur de conscience, activiste
pour la paix de longue date,
Lachen (AR)



Stefano Giamboni

Représentant de la Suisse
italienne, membre du comité du
Centro per la nonviolenza della
Svizzera italiana (CNSI), ingénieur,
La Chaux-de-Fonds (NE)



Annina Grob

Co-secrétaire générale
AvenirSocial, MA en
socioéconomie, Berne (BE)



Piet Dörflinger

Anciennement chargé de la
permanence zivilidienst.ch,
groupe de travail « conseils »,
Wintersingen (BL)



Lukas Sägesser

Ingénieur en mécanique,
civiliste, Bâle (BS)



Zeno Casella

Étudiant en histoire à Fribourg,
membre du comité du Centro
per la Nonviolenza della Svizzera
Italiana (CNSI), Capriasca (TI)



Martin Weder

Théologien, ancien secrétaire
général et consultant Cevi service
militaire, supervision, travail
d'association internationale YMCA,
Zurich (ZH)

ÉQUIPE

Secrétariat



Nicola Goepfert

Secrétaire général



Florian Schweri

Responsable romand



Susanna Peters

Administration et membres



Gregor Szyndler

Rédaction « Le Monde Civil »

NOUS SOUTENIR

Faire un don



CIVIVA est indépendante des autorités et des grands donateurs. Chaque don, même modeste, nous aide dans notre travail pour favoriser un service civil fort en Suisse.

www.servicecivil.ch/donner

Legs



Penser à sa succession n'est pas forcément agréable mais néanmoins très utile. Vous pouvez ainsi léguer une part de vos biens à une cause qui vous est chère. CIVIVA propose une brochure explicative à commander sur notre site.

www.servicecivil.ch/legs

Devenir membre



La force de CIVIVA vient de ses membres. C'est ainsi que nous pouvons avoir un poids politique et nous engager activement. Devenez membre ou incitez vos connaissances à nous rejoindre !

www.servicecivil.ch/devenir-membre